

Le fordisme, variante occidentale du productivisme, a fonctionné comme un bon modèle capitaliste des années 1940 aux années 1970. Il se montrait alors relativement satisfaisant pour le capital et le travail, bien que très peu soucieux de la nature, de l'environnement, du tiers monde et des générations futures. Sa logique consiste en effet à produire toujours plus, en recherchant la productivité maximale, sans pour autant réduire le travail, sans tenir compte des contraintes pesant sur l'utilisation des ressources naturelles ni des conséquences des modes de production et de consommation. Puis le fordisme est entré en crise. Cette crise a deux composantes essentielles : une baisse d'efficacité des modes tayloriens d'organisation du travail et une inadaptation des modes de régulation existant au plan national face à une économie de plus en plus internationalisée. De plus, on s'aperçoit aujourd'hui qu'à l'époque même où il marchait, le fordisme accumulait une dette écologique dont les conséquences les plus graves sont encore à venir. Ainsi les gaz qui érodent actuellement la couche d'ozone ont été produits il y a vingt ans. Le réchauffement de l'atmosphère est dû à une accumulation de gaz carbonique qui date en grande partie de la période de la croissance, mais son impact sur les climats et la hauteur des océans ne sera connu que vers 2030-2040. Le problème consiste désormais à sortir de la crise économique sans aggraver la dette écologique contractée pendant la période de succès du fordisme. Chercher à

régler la crise du travail par la flexibilisation du rapport salarial – c'est-à-dire la faculté pour le patronat d'embaucher et de licencier à volonté, en rompant la « rigidité » du contrat de travail fordiste – est une solution de facilité. Il faut au contraire parier sur une mobilisation négociée de la ressource humaine, comme le montrent les expériences japonaises et allemandes. Cette implication demande une contrepartie. Là se situe le point de rupture avec le productivisme, y compris japonais. Utiliser les gains de productivité retrouvés grâce à la mobilisation de la ressource humaine, pour relancer la croissance inconditionnelle de la consommation matérielle, ce serait oublier les conséquences écologiques. Mieux vaut donc promouvoir une croissance immatérielle dont l'index serait la croissance du temps libre.

Quant à la contradiction entre l'internationalisation de la production et le côté national des modes de régulation, je pense qu'il est nécessaire, pour y remédier, de raccourcir les échelles géographiques du cycle production/consommation et de procéder à un recentrage par région, par nation ou par continent, suivant l'échelle nécessaire à chaque branche. Il faut à la fois resserrer l'espace économique à un espace où puisse exister un contrôle démocratique et élargir, par exemple au niveau européen, les espaces démocratiques, c'est-à-dire les espaces juridiques où s'applique une politique sociale ou écologique démocratiquement décidée.

LA CROISSANCE DU TEMPS LIBRE COMME INDICE DE PROGRÈS

Pour sortir de la crise du fordisme et de la crise écologique, recentrer la production sur les valeurs d'usage est également indispensable. La valeur d'usage fondamentale, c'est la possibilité matérielle d'utiliser ce que l'on extrait de la nature. Avoir le temps de consommer ce qu'on a déjà produit me paraît donc aujourd'hui plus important que produire davantage. La crois-

sance du temps libre, sous la contrainte d'un niveau de confort correct, est donc le meilleur indice du progrès économique.

De même, l'internationalisation par exaltation du libre-échange est l'exemple type de l'inconscience du productivisme. A quoi sert de produire de manière plus efficace et à plus grande échelle – comme l'expliquent les chantres du libre-échange – si l'on perd la maîtrise locale de la macro-économie et la maîtrise globale des équilibres écologiques ? Les débats actuels sur le GATT montrent bien que l'extension du libre-échange sans contrepartie quant à la maîtrise des normes sociales et écologiques de la production fait perdre aux hommes la capacité de maîtriser l'activité sociale, la lutte contre la pauvreté et les risques écologiques globaux.

Je réfute l'idée que toute amélioration de l'efficacité du travail est bonne à prendre pour développer le volume des activités marchandes. Je ne suis pas contre la croissance de l'efficacité que je propose de mesurer grâce à un nouvel indice : le temps libre. Je ne suis pas non plus contre la croissance du volume des valeurs d'usage produites. Je serais par exemple volontiers favorable à la destruction des cités inhumaines des banlieues du Nord et des bidonvilles du tiers monde et à leur reconstruction en cités agréables. Je ne suis pas opposé non plus à une croissance du nombre total d'heures travaillées par l'humanité. Souhaiter un modèle de développement plus respectueux de la nature implique en effet de cesser d'économiser le travail humain au détriment des facteurs naturels. C'est le cas par exemple pour l'agriculture biologique. Je suis donc pour certaines croissances. Mais il faut cesser de parler de « la » croissance comme si c'était un concept bien défini.

LES PIÈGES DE LA PRODUCTIVITÉ

Le programme économique des Verts est parfois mis à mal. En mars dernier, dans *Le Monde*, Paul Fabra, par exemple, expli-

quait que leur analyse oublie le fait que la pollution est très souvent la conséquence de l'aspiration des hommes et des femmes à réduire leur travail. En fait, il faut bien distinguer les gains d'efficacité du travail, obtenus grâce à une mobilisation négociée des ressources humaines, et les gains de productivité apparente du travail qui consistent à diminuer la quantité de travail par produit au prix d'une pollution accrue ou du pillage des ressources naturelles. Refusant cette solution, nous tenons compte des hommes en reconnaissant qu'il faut payer plus cher le produit de leur travail. Paul Fabra, encore, considérait d'autre part qu'il est préférable d'utiliser l'efficacité supérieure du travail pour améliorer directement l'environnement plutôt que de réduire le temps de travail. Je pense au contraire qu'une attitude écologique responsable consiste à éviter de polluer plutôt que de dépenser du travail une première fois pour polluer et une seconde fois pour dépolluer. Enfin, Paul Fabra taxait ce programme de « néo-archéo-marxiste ». Je reçois cette critique avec une tranquille indifférence. Je pense que Marx a dit sur le capitalisme des choses qui restent parmi les plus intéressantes. Mais ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il a pris vaguement conscience de son aspect productiviste et du risque que cela représentait. Dans la critique du programme de Gotha, il reproche au mouvement ouvrier d'oublier que la nature est la mère de toutes les richesses. De ce point de vue, les économistes écologistes sont de lointains héritiers du marxisme, mais des héritiers qui ont beaucoup inventé par eux-mêmes. En réalité ce qui choque certains chez les écologistes, c'est leur critique du marché, plus que la référence à Marx, assez difficile à établir, même si personnellement je ne la renie pas.

PARTAGER LE TRAVAIL

La lutte contre le chômage est essentielle. Non pas parce qu'il est scandaleux de vivre sans travailler pour un salaire, mais parce qu'il est scandaleux que certains soient exclus. Si notre

société reconnaissait spontanément une autre forme d'insertion, le problème se poserait différemment. Il y a chez les Verts – bien que ce ne soit pas la position officielle des Verts français – des partisans de l'allocation universelle. Je ne suis pas opposé à l'idée qui l'inspire : la société reconnaît à chacun le droit de vivre dignement et, en contrepartie, attend de chacun des services, qui peuvent très bien prendre la forme de la création artistique, de la critique, de la dérision... Mais il ne faut pas rêver ! Le salariat restera dans les décennies à venir la forme dominante de l'insertion sociale. Et l'on doit donc lutter contre le chômage en tant que tel. Cela dit, je refuse la solution qui consiste à créer des emplois, c'est-à-dire à augmenter la production marchande, uniquement pour lutter contre le chômage. C'est la fallacie du productivisme. Il est plus important de partager le travail salarié existant. Plus son efficacité augmente, plus il faut le partager. D'où l'urgence d'une réduction du temps de travail : un passage immédiat aux trente-cinq heures hebdomadaires, puis un mouvement régulier de répartition des gains de productivité sous forme de temps libre menant vers les trente heures au début du siècle prochain.

J'ajoute qu'une conception non productiviste de la croissance matérielle exigerait plus de travail. J'ai déjà cité l'exemple de l'agriculture biologique. Elle est certes plus chère que l'agriculture industrialisée. Mais il y a aussi des technologies alternatives – notamment dans le domaine de l'énergie – qui, à coût égal, sont plus intensives en travail et plus respectueuses de la nature. Enfin, je pense qu'il faut développer des « activités d'utilité sociale ou écologique », subventionnées et durablement non compétitives, du genre services à domiciles ou restauration de l'environnement urbain et rural. Ces travaux seraient réalisées par des petites agences autogérées passant des contrats avec des usagers et des collectivités locales.

On peut considérer toutes ces propositions comme des formes douces de la réinsertion sociale sur des bases non produc-

tivistes soit par le partage de la production nécessaire, soit par le choix de techniques plus intensives en travail, soit carrément par des activités subventionnées et donc partiellement protégées des contraintes du marché.

LES FAUSSES PISTES DE PIERRE BÉRÉGOVOY

Dès son arrivée à Matignon, Pierre Bérégovoy a parlé de partage du travail et de mesures pour favoriser le temps partiel. Le fait qu'il relance le débat sur ce thème est dû sans doute à la poussée écologiste aux dernières élections régionales, mais surtout – soyons honnêtes ! – à la menace des trois millions de chômeurs. Cela dit, ce que propose Pierre Bérégovoy est très différent de ce que nous préconisons. En fait, il veut rendre le travail à temps partiel légalement plus facile pour les employeurs et un peu plus attractif pour les employés. Je ne nie pas l'intérêt du temps partiel choisi. Mais il est évident que les mesures envisagées ne vont pas dans ce sens. Elles faciliteront surtout la création par les employeurs de postes de travail à temps partiel. Compte tenu du nombre élevé de femmes seules avec des enfants qui cherchent un travail à tout prix, ce ne peut être qu'un pas en avant vers la précarité. Et l'effet sur le chômage sera marginal : quelques chômeurs trouveront quelques heures de travail par semaine et disparaîtront des statistiques. Seule une réduction générale de la durée normale du travail permet une création massive d'emplois.

Il reste le problème de la compensation salariale des heures perdues.

Le maintien intégral des revenus pour tous n'est pas possible. Pour être viable sur le plan économique et efficace dans la lutte contre le chômage, la réduction du temps de travail doit aller de pair avec une augmentation de l'utilisation des machines et des postes de travail existants et le maintien d'une capacité

d'investir pour créer d'autres emplois. Ce n'est possible que si les profits sont maintenus à un niveau satisfaisant. Une compensation salariale globale de l'ordre de 70 % des heures perdues le permettrait. Mais cette compensation serait inégalement répartie. Le salaire brut serait maintenu jusqu'au niveau du salaire médian et réduit progressivement au-delà. Les bas salaires pourraient croître (en net) grâce à une fiscalisation du financement de la protection sociale préférable au système actuel de « charges sociales » qui aboutit en fait à de véritables taxes sur le travail.

LES ILLUSIONS DE LA DÉSINFLATION COMPÉTITIVE

Pierre Bérégovoy mène inlassablement une politique de rigueur. Il a une énorme chance : la réunification allemande et la façon légèrement inflationniste qu'a choisie le chancelier Kohl pour la financer. Cela lui permet de donner quelques sous de crédit à la thèse de la désinflation compétitive. Il est vrai que nous sommes en train d'inverser la tendance historique qui voulait que la France ait plus d'inflation que l'Allemagne. Cela dit, il faudrait encore bien des années d'inflation allemande pour que le franc, maintenu à sa parité actuelle vis-à-vis du mark, récupère sa parité réelle, celle des années 1970. Aujourd'hui encore, au taux de change en vigueur, la vie est moins chère en Allemagne qu'en France. Pour obtenir ce franc fort, nous sommes obligés d'avoir un taux d'intérêt nettement supérieur à celui des Allemands, qui lui-même est anormalement haut pour pouvoir financer à crédit la réunification. Aussi bien par la baisse de compétitivité que par les taux d'intérêt élevés qu'elle implique, la politique du franc fort est une politique de stagnation, donc une politique de chômage. Certes, il faut lutter contre le chômage autrement que par une relance de la croissance. Malheureusement, Pierre Bérégovoy n'applique pas les mesures que nous préconisons ! Je pense qu'une baisse des taux d'intérêt et un réajustement des parités monétaires permettraient de revenir à des conditions de

concurrence internationale normales. Cette baisse des taux rétablirait aussi les conditions de rentabilité des investissements en économies d'énergie et permettrait de privilégier l'avenir par rapport au présent.

L'EUROPE DOIT ÊTRE UNE PATRIE COMMUNE

Je suis pour l'Europe, donc contre Maastricht. Et contre l'Acte unique. Je suis pour une Europe des régions, une Europe qui soit une vraie patrie commune, correspondant au choix des Européens de vivre ensemble selon certaines valeurs. L'Acte unique et plus encore Maastricht sont en train de créer une Europe unifiée à travers la libre circulation des marchandises et des capitaux, et une liaison politique purement technocratique. Cette patrie commercialo-technocratique enserme d'ores et déjà les Européens dans des cadres plus contraignants que les États-Unis à la veille de la guerre de Sécession, ou que la Yougoslavie à la veille de son explosion. Il n'y a place ni pour un contrôle démocratique ni pour une adhésion idéologique et chaleureuse de la part des citoyens. L'Europe de Maastricht débouchera très rapidement, au fur et à mesure que les tensions qu'elle engendre se révéleront, vers une guerre civile, chacun voulant récupérer intégralement la souveraineté perdue. Or je suis favorable à des abandons de souveraineté des nations, à la fois vers le bas au profit des régions, et vers le haut au profit de l'Europe. Mais ce n'est possible que sous un strict contrôle démocratique.

Enfin, il faut en finir avec la schizophrénie qui consiste à mettre les pays du tiers monde en concurrence les uns avec les autres tout en leur reprochant d'avoir de plus en plus d'enfants, de faire du *dumping*, de bouffer notre oxygène et de produire du CO₂. Du point de vue de la solidarité humaine, comme de la responsabilité écologique, il est essentiel que le tiers monde puisse se développer de façon socialement et écologiquement « soutenable ». Cela passe par une abolition de la dette. Car c'est juste-

ment pour la payer que ces pays font feu de tout bois, brûlant ces « poumons du monde » que sont les forêts tropicales. Une fois soignée cette pneumonie qu'est la dette, encore faudra-t-il ne pas retomber dans les erreurs antérieures, et donc imposer des clauses écologiques et sociales au libre-échange. Ce qui implique des formes de coopération décentralisée pour aider le tiers monde à y satisfaire et à développer son efficacité.

COMPLÉMENT

POINT DE VUE SUR MAASTRICHT

Le traité de Maastricht est une proposition de constitution pour l'Europe. Constitution appelée à fixer les règles du jeu, ce que l'on pourra voter ou pas, qui le décidera, et cela pour un certain temps (car on ne change pas de constitution comme de chemise). D'une constitution, on n'attend pas qu'elle fixe les lois et les compromis sociaux dans le détail. Mais nous savons bien qu'elle n'est pas neutre non plus : une constitution étant donnée, la force des différents acteurs est distribuée et la liste des coups permis et interdits laisse deviner dans quel sens pourront se dessiner des facilités, où se situeront les blocages. Pour les écologistes, les critères pour juger de ces « méta-règles » sont les suivants : favorisent-elles une évolution vers une Europe plus écologiquement responsable, plus socialement solidaire, où les pouvoirs seront mieux contrôlés par les citoyens, et enfin plus solidaire des pays plus pauvres qu'elle ?

L'OBJECTIF : UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Le traité de Maastricht, qui juridiquement est encore plus fort qu'une constitution, a de tous ces points de vue le mérite de la clarté, car il va au-delà des « méta-règles » : il exprime explicitement la philosophie de la société à laquelle il veut conduire, il fixe déjà des règles et des normes qui normalement devraient faire l'objet de lois à voter ou de politiques à contrôler. Il va au-delà des règles du jeu : il fixe des résultats à obtenir. Le résultat visé, c'est « une économie de marché » où la concurrence est libre. Non pas au sens où « il y a du marché », mais dans le sens de faire reculer ce qui est non marchand, tous ces instruments par lesquels les démocraties, depuis 1945, avaient appris à réduire les débordements du jeu aveugle du marché. Ainsi, il est explicitement précisé que les banques centrales ne peuvent financer les déficits publics, qu'il est interdit d'accorder des prêts à taux privilégiés aux entreprises ou aux administrations publiques (comme les offices publics d'HLM)... Plus significatif encore est le choix d'une monnaie unique, émise par une banque centrale « indépendante des instances démocratiques » comme l'étaient les banques centrales avant la grande dépression des années 1930. Le modèle en est déjà donné par la Bundesbank qui, contre tous les gouvernements d'Europe, y compris celui de monsieur Kohl, poursuit une politique d'argent cher qui ruine les possibilités d'une transition douce en Allemagne de l'Est et aggrave les tensions économiques et sociales dans toute l'Europe.

Ce sont donc tous les fondements des compromis sociaux de type « social-démocrate » et *a fortiori* écolo-démocrates qui sont visés. On peut ne pas aimer la social-démocratie, on peut aussi s'étonner qu'une constitution interdise pour l'avenir des législations ou des politiques de type social-démocrates.

LES CONSÉQUENCES IMPLICITES DU TRAITÉ

Au-delà de ces prescriptions explicites, ce sont les conséquences implicites des mécanismes mis en place qu'il faut examiner. Là, les textes sont aussi importants par ce qu'ils autorisent que par ce qu'ils interdisent, y compris en n'en parlant pas. Les conséquences écologiques de cet implicite ont immédiatement sauté aux yeux du « ministre de l'Environnement » de Bruxelles, Ripa de Meana, qui a condamné Maastricht comme « une supercherie ». Tout ce qui relève du « développement soutenable » reste en effet au régime de l'unanimité des gouvernements. Prenons l'exemple de la mise en place d'une écotaxe contre l'effet de serre. Il suffit que quelques pays jouent la carte du « *dumping* écologique » (attirer chez soi les industries polluantes par des règlements laxistes) pour qu'ils bloquent toute avancée sur ce point, même si la majorité des pays européens ou du Parlement européen sont pour... Et comme il est interdit de se protéger contre le « *dumping* écologique » d'un partenaire, le résultat est clair : sans qu'il soit besoin de le préciser, il n'y aura pas d'écotaxe et l'Europe ne tiendra pas les engagements signés à Rio...

Même chose du côté social. Non sans cynisme, les économistes partisans de Maastricht l'ont souligné. Tout d'abord, la perte de l'autonomie monétaire des nations ne leur laisse que la politique budgétaire pour favoriser la compétitivité de leurs entreprises... en abaissant leur fiscalité. Second point, les « obstacles culturels à la mobilité des travailleurs » les dissuadant de se déplacer d'un pays à l'autre, on pourra donc imposer les travailleurs sans crainte de les voir émigrer vers des paradis fiscaux... Maastricht prolonge ainsi les mécanismes de l'Acte unique en favorisant les « Robins des bois à l'envers » monétaires, qui prennent aux pauvres pour donner aux riches.

LE PARLEMENT EUROPÉEN TENU À L'ÉCART

Mais, dira-t-on, la démocratie n'est pas abolie ? Des élections permettront de sanctionner des gouvernements qui joueraient un tel jeu ? Maastricht a tout prévu. Il fixe les rapports des exécutifs aux législatifs en renforçant la tendance spontanée (et largement à l'œuvre) à l'autonomisation des bureaucraties et des exécutifs par rapport aux parlements élus. En fait, la négociation même de Maastricht a fonctionné comme un modèle en vraie grandeur de ce que sera l'Europe de Maastricht : la loi fondamentale (le traité) a été négociée entre les exécutifs nationaux et la technocratie de Bruxelles. Puis chaque gouvernement s'est retourné vers son peuple ou son Parlement en disant : « C'est à prendre ou à laisser... et si vous laissez, vous cassez l'Europe. » Le « droit de codécision » dérisoire accordé au Parlement européen, seule instance supranationale élue par des citoyens de l'Europe, n'est qu'une façon polie de débarrasser enfin les pouvoirs de ces gêneurs que l'histoire européenne leur avait imposés au long des siècles : les droits des Parlements. Droit de proposition, droit d'amendement... Certes, l'histoire n'est pas finie, et le Parlement européen saura bien un jour « oser la crise », comme l'ont fait ses prédécesseurs. Mais nous devons voter pour une constitution, pas pour un scénario du coup d'État civique.

Quant aux rapports avec le reste du monde, le traité, là encore, est explicite. Il ne laisse pas aux hasards des choix démocratiques futurs la détermination de la politique extérieure de la sécurité commune. Le choix est préfixé, dans l'affrontement Nord-Sud (l'Est faisant maintenant partie du Sud) qui, depuis Bagdad et même Rio, balise l'entrée dans le XXI^e siècle : le bras séculier de l'Union européenne sera l'Union d'Europe occidentale, UEO intégrée à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN. D'autres structures (comme la CSCE) auraient pu être privilégiées : elles ne le pourront plus (sauf encore une fois à rompre le traité... mais chaque chose en son temps !).

L'EUROPE SELON MAASTRICHT : UNE TECHNOSTRUCTURE EN AUTOCONTRÔLE

Si le traité de Maastricht est appliqué, l'Europe (amputée de son élève le plus sympathique, le Danemark), sera donc une technostucture en autocontrôle, à l'abri des changements politiques dans un pays particulier, favorable au capital et au productivisme, alliée des États-Unis contre le reste du monde. Tous les modèles macro-économiques existants lui prédisent quatre ans de difficultés économiques et des « ajustements structurels » à la latino-américaine pour ses pays du sud. On peut donc s'attendre à de très fortes tensions sociales, alimentant des courants séparatistes, que les États les plus forts réprimeront Dieu sait comment. Mais comme disaient Napoléon et Lénine : « On s'engage et puis on voit... »

Le rejet du traité de Maastricht par d'autres pays que le Danemark aurait sans doute pu inciter les gouvernements à se poser des questions. L'Acte unique étant toujours là, la nécessité d'une harmonisation sociale, fiscale et écologique entre les économies en situation de pleine concurrence se ferait nécessairement sentir. Le mécanisme d'une construction artificielle, entre gouvernements, ayant échoué, il aurait bien fallu recourir au pragmatisme... et à la démocratie. Le pragmatisme, ce serait sans doute l'unification monétaire à travers une monnaie commune, l'écu, par rapport à laquelle les différents pays, en fonction de leurs propres nécessités internes, choisiraient une parité plus ou moins fixe. La démocratie, ce serait le recours à la voie classique de négociation d'une loi fondamentale : le Parlement, tout simplement, dans sa fonction constituante. Un tel scénario reste possible. Les grands courants politiques européens se présenteront devant les électeurs en 1994, avec leur propre projet d'Europe à construire. Et les élus des peuples d'Europe, au Parlement européen, discuteront et voteront, publiquement, point par point et sous le regard de leurs électeurs, des grands

principes et des règles de fonctionnement de l'Europe des citoyens. Au prix de chamailleries sans nom ? Oui. Comme dans toutes les constituantes. C'est ça, la démocratie : le plus mauvais système à l'exception de tous les autres.

REMARQUES D'ANDRÉ GAURON

1. Sur la réduction du temps de travail :

Je suis en désaccord sur le problème de la compensation salariale en cas de réduction du temps de travail (voir texte d'André Gauron). Mais c'est un vieux débat des années 1970.

D'autre part, il me semble que cette conception de la réduction du temps de travail est archaïque. Alain Lipietz continue à raisonner en terme de réduction hebdomadaire. C'est une vision de l'emploi extrêmement rigide. Il reste enfermé dans l'organisation du travail dans l'entreprise, alors qu'il faut se situer au niveau des besoins des individus. Il y a des revendications d'une plus grande individualisation du temps, d'une plus grande souplesse du temps qu'Alain Lipietz ne prend pas en compte.

Je pense qu'il faut partir de l'idée d'André Gorz : une garantie de revenu sur la vie. La garantie de revenu autorise l'individu à choisir son temps de travail, à le répartir différemment tout au long de l'année. Il peut ainsi, à certaines époques de sa vie, préférer travailler plutôt le week-end, à d'autres époques, avoir des journées réduites qu'il compensera sur d'autres périodes. Sinon, on reste dans le modèle de l'ère industrielle, dans une vision de masse du salariat. A cette époque, les revendications portaient sur des choses simples (repos hebdomadaire, limitation de la journée de travail, congés payés...). Les modes de vie se structuraient sur des schémas massifiés. Aujourd'hui, les gens ont des visions plus individualistes. Les choix de

temps de travail découlent d'une organisation de la vie en dehors du travail. Mais ces choix sont limités par la rigidité des gestions d'entreprises. En fait, techniquement, si La Redoute et Les 3 Suisses sont capables de gérer des millions de commandes, les entreprises pourraient gérer l'individualisation du temps de travail de leurs salariés. Mais il y a une connivence entre les entreprises, les administrations et les syndicats qui y sont hostiles. Tout le mouvement syndical s'est construit sur l'idée que la revendication est collective. La difficulté pour les syndicats aujourd'hui, c'est de reconnaître que l'essence de la revendication est la même mais que les modalités sont différentes.

Dans l'approche de la régulation, on réduit l'individu à l'individu au travail, on réduit le social à sa vision économique alors que le social est aussi la vie en société, dans et hors l'entreprise. Les relations sociales ont toujours articulé les deux. On est dans des modes de réflexion qui restent à l'intérieur de l'entreprise, or ce n'est plus l'entreprise qui structure le mode de vie. Aujourd'hui, le moteur du mode de vie est dans l'usage du temps. Les biens de loisir demandent du temps et sont coûteux. Il faut avoir à la fois le revenu et le temps.

2. Sur le franc fort :

La crise monétaire de septembre 1992 me conforte dans l'idée qu'il y a un problème avec les taux d'intérêt allemands et le SME.

Le débat se pose ainsi : faut-il rester dans un système qui va vers des changes fixes ou retourner aux changes flot-

tants ? Baisser les taux, oui. Mais si l'on a un système de changes fixes et la libération des mouvements de capitaux, on ne peut pas baisser les taux. Ou alors, il faut faire comme les Anglais : sortir du SME. Ce qui comporte en fait plus d'inconvénients que d'avantages. Le drame est qu'il n'y a pas de politique parfaite. Il existe en revanche des compromis meilleurs que d'autres. L'UEM offre une perspective. Mais la période qui nous sépare de la monnaie unique reste imprécise. Il y a aujourd'hui nécessité à faire un pas de plus dans la coopération en mettant en commun les réserves de change.

REMARQUES DE PHILIPPE HERZOG

1. Il faut approfondir le débat avec les écologistes sur les conditions et le contenu d'un nouveau type de croissance. Un certain flou demeure. Il est très dur de changer le système économique (interface nature-homme) : culture, gestion, finance et pouvoirs sont en jeu.

- Sur le type de productivité : il faut aller plus loin que la critique de la productivité apparente du travail. Faire des dépenses matérielles pour économiser le travail direct, en générant un gain de productivité totale du travail : c'est la tendance dominante dans le capitalisme. Il y a un autre type de productivité : il consiste à faire des dépenses en travail indirect (recherche-développement, formation, organisation...) pour économiser les dépenses d'investissements matériels et régénérer les ressources naturelles. La révolution informationnelle permet et appelle l'essor de

ce nouveau type de productivité. Mais les buts et les critères capitalistes prédominants freinent ou bloquent (accumulation d'avoirs, marge de profit par compression des coûts salariaux). Si l'on n'affronte pas cette difficulté, comment réussir le défi écologique ?

- Une culture d'efficacité sociale ne se mesure pas simplement au temps libre. Le travail reste un besoin et une valeur centrale. Il n'y a pas de temps libre fécond sans emploi, sans travail plus libre, et sans ressources suffisantes, donc exigeant une valeur ajoutée disponible réelle ou potentielle (dialectique revenu/temps).

- Sur le problème du contrôle démocratique : par qui sera-t-il exercé et avec quels critères ? Il ne faut pas déléguer implicitement le contrôle à de futures élites gagnées à la conscience écologique ! Le marché capitaliste les ramènera à la raison ou les obligera à faire de l'écologie à sa façon (comme moyen de domination sur les concurrents dans la guerre économique, et sans partage des coûts pour le financement des investissements des plus faibles). Il faut découvrir le continent que représente la mutation des systèmes et des cultures de gestion et de pouvoir.

- Sur le partage du travail. Cette notion ne me plaît vraiment pas. On ne résout pas le chômage en abaissant le temps de travail. La baisse du temps de travail et la recomposition du temps de vie pour l'autodirection des individus constituent un enjeu beaucoup plus vaste, de progrès et de civilisation. La baisse du temps de travail ne doit pas être associée à la baisse des salaires car elle risque

d'appauvrir et de diviser les gens. Il faut donc réussir une efficacité supérieure dans l'activité marchande (dégager plus de valeur ajoutée disponible). Je suis entièrement d'accord sur la nécessité d'un indispensable partage pour obtenir l'insertion et la qualification des populations. Cependant, il ne doit pas être celui de la masse salariale mais celui des coûts totaux (matériels, financiers, humains). Je pense qu'il est dangereux de considérer comme *a priori* limitées les possibilités de création d'emplois nouveaux, marchands et non marchands, répondant à la masse de besoins actuels et potentiels non satisfaits.

2. Sur la politique financière française et sur l'enjeu européen.

Alain Lipietz parle de baisser les taux d'intérêt et réajuster les parités (dévaluer le franc ?). Mais comment, dans quelles conditions ?

Il y a des causes fortes derrière la hausse des taux : la pénurie apparente d'épargne (due à l'insuffisance d'emploi et de salaire), la non-efficacité réelle des fonds utilisés, et la guerre pour capter les capitaux. De plus, la baisse des taux peut ne pas réussir si l'on ne traite pas le problème des sur-prêts et du surendettement (d'où découle le crédit *crunch*). Il faut donc associer la dévalorisation des patrimoines et des créances suraccumulés, le changement des structures fiscales d'incitation-dissuasion, et un crédit à bas taux sur des engagements d'activités porteuses de croissance saine et viable.

Une Europe des régions ? Je dirai plutôt une Europe des régions et des nations associées avec un pouvoir d'initiative des salariés et des populations impliquant des concertations intimes entre les niveaux (région-nation-Europe).

REMARQUES DE JACQUES MISTRAL

Alain Lipietz pose dans cette contribution, comme il l'a souvent fait, de bonnes questions : comment sortir du for-
disme ? Comment repenser la croissance en s'écartant du
modèle des années 1960 ? Comment renouer avec la
réduction du temps de travail ? Il a aussi le courage de
certaines réponses qui ne vont pas pour lui dans le sens
de la facilité : reconnaître la pérennité, à vues humaines,
du salariat comme forme dominante d'insertion sociale ou
recommander le maintien des profits à un niveau satisfai-
sant. En lisant son texte, je soulève d'abord deux ques-
tions. Pour un théoricien des crises, qu'est-ce qu'une crise
écologique ? Le singulier est-il approprié ? Quelles formes
prend-elle chez nous et plus encore ailleurs ? En second
lieu, lorsque Alain Lipietz propose que des services soient
réalisés par « de petites agences autogérées passant des
contrats avec des usagers », ne réinvente-t-il pas le
commerce ? Et si ce n'est pas le cas, comment fait-il pour
« subventionner » des entreprises durablement non
compétitives ? Pour ma part, j'ai souvent abordé ce pro-
blème essentiel, celui de l'écart entre le coût privé et le
coût social du chômage, en cherchant à détaxer le travail

dans un secteur d'utilité sociale, mais j'avoue ne pas avoir trouvé de solutions pratiques permettant de l'isoler du reste de l'économie marchande.

Par ailleurs, il reste un point de divergence majeur sur la conduite de la politique économique : la dévaluation, la baisse des taux – nous nous sommes déjà expliqués là-dessus. Les suites de ce programme sont parfaitement connues : elles conduisent tout droit au plan de rigueur. Cela dit, il y a un point sur lequel l'incompréhension d'Alain Lipietz m'intrigue : la désinflation nous a donné, en quatre ans, sept points d'avance sur nos partenaires ; c'est une vraie et bonne compétitivité et il n'y a pas d'autres solutions pour l'obtenir.

Je réagis, enfin, à sa critique sur mon texte mettant en doute l'amélioration de la couverture sociale en France dans les années 1980. Il faut pour en juger reconnaître qu'à l'échelle du monde cette décennie ne restera pas marquée par ses avancées sociales : qu'il s'agisse des politiques reagano-thatchériennes, des ajustements latino-américains ou de l'effondrement à l'Est, partout le social a été en recul dramatique. Je réaffirme donc, en jugeant à l'aune de l'existant, la singularité des politiques sociales (SMIC, RMI, retraites, santé...) menée en France pendant ces années difficiles.

